

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :
www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 9

Absents excusés : 1

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mardi 29
octobre 2024**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL du mardi 29 octobre 2024

Présents : Yves CAMPION, Pascal COURTOIS, Jean-Marie DROMARD, Sandrine FOUCHER, Lucien MAIRE, Christophe MATHIEU, Maryline MATHIEU-ZAKI, Frédéric PANSARD, Sandrine PONCET

Absente excusée : Julie FISCHER (procuration de vote : Pascal COURTOIS)

Secrétaire : Jean-Marie DROMARD

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente du 25/09/2024.

1. Délibérations :

a. Le conseil délibère pour renouveler la convention d'adhésion du domaine nordique à ENJ (Espace Nordique Jurassien) pour la saison 2024-2025

Cette convention fixe les activités couvertes par la redevance et les conditions de réciprocité partagées. Une politique tarifaire commune est proposée aux sites nordiques adhérents, que les gestionnaires de sites s'engagent à respecter.

Dans ce cadre la commune s'engage à reverser à l'ENJ :

7,00 % du produit de la redevance nordique pour la part de Chiffre d'Affaires inférieur à 50 000 €

6,50 % du produit pour la part de CA comprise entre 50 000 € et 100 000 €

5,25 % du produits au-delà des 100 000 €.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

b. Le conseil délibère pour le recrutement d'un vacataire pour la saison hivernale 2024/2025

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de recruter un vacataire pour la saison hivernale 2024/2025 lorsque le surcroît de travail lors du déneigement oblige l'employé municipal à effectuer des horaires de travail supérieurs à ceux autorisés par la législation en vigueur.

Le Conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, accepte le recrutement d'un vacataire du 1^{er} novembre 2024 au 31 mars 2025.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

c. Le conseil délibère pour l'étude de faisabilité d'un projet éolien et accords fonciers après avoir fait le choix d'une société porteuse de ce projet

Depuis plusieurs mois, le débat est présent au sein des séances du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire rappelle que quatre sociétés prospectrices ont contacté la commune pour présenter leur projet de faisabilité d'un projet éolien.

Après discussion, la préférence des membres du conseil va vers la société TotalEnergies Renouvelables France.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la proposition de la société TotalEnergies Renouvelables France pour lancer une étude de faisabilité d'un projet éolien sur la commune.

Les membres du Conseil Municipal parcourent ensemble le dossier de présentation remis par TotalEnergies Renouvelables France, ainsi que la Promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes proposées par TotalEnergies Renouvelables France.

Ces documents ont été transmis aux membres du Conseil Municipal en date du 17 septembre 2024 et sont consultables en mairie.

Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable à ce que TotalEnergies Renouvelables France étudie la faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Belleydoux et autorise Monsieur le Maire à signer tout document permettant la bonne réalisation de ce projet conformément à la réglementation.

Pour : 8 Contre : 2 Abstention : 0

2. Demandes d'urbanisme

- DIA00103524H0003

- DP00103524H0014 déposée par Monsieur MAROT Frédéric

- DP00103524H0015 déposée par Monsieur MAROT Frédéric

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32

Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :

www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 9

Absents excusés : 1

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mardi 29
octobre 2024**

3. Courriers et mails reçus

a) RTE : ligne électrique 225000 volts Champagnole - Génissiat

Des travaux sont planifiés sur la ligne électrique 225 000 volts Champagnole-Génissiat qui traverse la commune. L'ouvrage a été construit et mis en service en 1940.

L'étude électrique de zone a démontré que l'architecture régionale du réseau électrique ainsi que l'évaluation des besoins futurs ne nécessitent pas de conserver la ligne. Il a été fait le choix de déposer cet ouvrage.

b) ORANGE : fermeture du réseau cuivre

Le Directeur des relations avec les collectivités locales de l'Ain a informé que la commune a été présélectionnée pour être intégrée au lot n°4 de fermeture du réseau cuivre, dont la date de fermeture technique interviendrait en janvier 2028.

A cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migrés sur une autre technologie disponible.

c) SIEA : possibilité de pré-raccordement fibre

La commune a été fibrée par le SIEA, organisme public propriétaire du réseau Li@in.

La nouveauté est qu'avec un pré-raccordement, les habitants pourront faire une demande de raccordement à la fibre de leur habitation directement auprès du SIEA, sans avoir l'obligation de passer par un opérateur commercial (FAI). L'installation est gratuite, assurant ainsi la proximité et la qualité de la prestation de raccordement.

4. Divers

a) Proposition de vente de la fendeuse de la commune

La fendeuse n'étant plus utilisée. Proposition de mise en vente.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur proposition en mairie avant le 20 novembre 2024

b) Déneigement route des Roches

La route des roches (route de Gobet à sur les Roches) reprise au tableau de classement des voies communales ne sera pas déneigée à partir de la « maison Guichon ». Un panneau indicatif sera posé à cet effet au hameau de Gobet

c) Proposition achat d'une pince crocodile pour le tracteur

Afin de pouvoir vider l'espace dédié aux déchets verts et réaliser divers travaux : proposition de l'achat d'une pince crocodile pour le tracteur communal. Des devis seront demandés et les crédits seront inscrits sur le budget 2025.

d) Pompiers

Un courrier a été envoyé au Chef de Centre du CPINI (Centre de Première Intervention Non Intégré) afin d'obtenir une copie des dossiers individuels de chaque pompier. Cette tenue est obligatoire en mairie. Cette demande a été maintes fois demandée. Les engagements, les visites médicales doivent être joints à ces dossiers.

5. Info HBA

a) Conseiller numérique

Nouvelle inscription pour les cours sur l'utilisation quotidienne du numérique dispensée gratuitement par un référent numérique HBA.

Informations et inscriptions par sms au 06-02-04-58-30 ou par mail conseillernumca@hautbugey-agglomeration.fr

b) PLUiH : modification n°9 – évaluation environnementale

La commune de Belleydoux n'est pas concernée par cette modification n°9.

c) Repas de Noël

Traditionnellement, la commune propose aux personnes de 70 ans et plus la possibilité de participer à un repas ou de bénéficier d'un colis en fin d'année.

Les personnes désireuses de bénéficier de ces propositions sont priées de se faire connaître en mairie avant le 15 novembre 2024.

Le repas proposé sera un repas au restaurant « La Piva » le samedi 30 novembre 2024. Le colis sera distribué le même jour.

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32

Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :

www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 9

Absents excusés : 1

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mardi 29
octobre 2024**

d) Cérémonie du 11 novembre

L'ensemble des habitants est convié à se rendre à la cérémonie au monument aux morts le lundi 11 novembre à 11h00

e) Vœux 2025

La cérémonie des vœux 2025 aura lieu le vendredi 17 janvier 2025 en mairie

6. Date du prochain Conseil Municipal

Le Conseil Municipal fixe la date de la prochaine réunion au mardi 26 novembre 2024 à 19h45.

Fin de la séance à 21h30

Fait à Belleydoux, le 8 novembre 2024

Le Maire, Pascal COURTOIS



Le Maire

M. Pascal COURTOIS

